

Ankumah, Evelyn (Ghana)

[Original : anglais]

Note verbale

Le Gouvernement de la République du Ghana a désigné Madame Evelyn Ama Ankumah pour être candidate à l'élection au poste de juge de la Cour pénale internationale pour la période 2026-2037 qui se tiendra à la vingt-cinquième session de l'Assemblée des États Parties au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York du 7 au 17 décembre 2026.

Madame Evelyn Ama Ankumah a été désignée candidate conformément à l'article 36-4 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale sur la candidature et l'élection des juges de la Cour, et dans le respect des modalités de présentation des candidatures et d'élection des juges adoptées par l'Assemblée des États Parties.

La candidature de M^{me} Ankumah illustre l'indéfectible soutien apporté par le Ghana à la justice pénale internationale, à l'obligation de rendre des comptes et à l'état de droit, ainsi qu'au renforcement de l'ordre juridique international par l'intermédiaire d'institutions multilatérales fiables et reposant sur des principes forts.

M^{me} Ankumah est une éminente juriste et une défenseuse reconnue des droits humains et de la justice pénale internationale. Elle a acquis sa vaste expérience professionnelle en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord. Elle est la fondatrice et la directrice exécutive d'AFLA (Africa Legal Aid), une institution panafricaine de premier plan qui a permis d'améliorer l'accès à la justice, de placer les victimes au centre des procédures et de développer des mécanismes pour défendre les intérêts des communautés vulnérables et marginalisées.

M^{me} Ankumah a grandement contribué au renforcement des systèmes de la justice pénale internationale, notamment en faisant la promotion d'initiatives sur le long terme en faveur d'une justice centrée sur les victimes et qui tienne compte des questions de genre ou en œuvrant pour la participation des pays africains aux processus de justice pénale internationale. Par ailleurs, en tant que conseillère spéciale du Procureur de la Cour pénale internationale, elle prodigue des conseils juridiques spécialisés et contribue aux efforts mondiaux de lutte contre l'impunité.

Son engagement professionnel est doublé d'une implication plus théorique sur le thème des décisions juridiques internationales, du raisonnement juridique et du leadership institutionnel. Elle a en effet exercé en tant que chercheuse et chargée de cours à la faculté de droit de l'Université de Maastricht (département du droit international et européen), a contribué à l'avancée de normes juridiques internationales et a agi pour que les points de vue africains soient davantage inclus dans le discours de la justice internationale.

M^{me} Ankumah est titulaire du diplôme de Juris Doctor délivré par la faculté de droit Mitchell de Saint Paul (Minnesota, États-Unis d'Amérique) et d'un diplôme d'études supérieures en droits humains obtenu auprès de l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg (France). Elle a rédigé et collaboré à plusieurs ouvrages sur la justice pénale internationale, les droits humains et le positionnement africain en matière de droit, reflétant son érudition et son dévouement au droit et à la justice.

Au-delà de ses compétences juridiques, le riche parcours de M^{me} Ankumah est le reflet de son intégrité, son indépendance, son sens de l'équité et sa sûreté de jugement, qui sont des qualités essentielles à l'exercice de fonctions judiciaires à la Cour pénale internationale. Son leadership dans un environnement institutionnel juridique et des décennies d'engagement sur le terrain pour défendre les droits des victimes et les systèmes de justice font d'elle une candidate exceptionnelle aux fins de l'accomplissement du mandat de la Cour.

Alors que la justice pénale internationale reste un élément vital pour la paix mondiale, la lutte contre l'impunité et la défense de la dignité humaine, le Gouvernement du Ghana est convaincu que M^{me} Ankumah, de par son expérience, ses compétences et son engagement au service de la justice, sera un atout inestimable pour la Cour. C'est pourquoi le Gouvernement du Ghana présente sa candidature à l'Assemblée des États Parties pour examen.

Sont joints à la présente note verbale le curriculum vitae et l'exposé des qualifications de Madame Evelyn Ama Ankumah à des fins d'information et d'examen par l'Assemblée des États Parties.
